



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2019

PROCLAMATION – SEPTEMBRE, MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

Le conseil proclame le mois de septembre mois de la sensibilisation au cancer de la prostate.

AUTORISATION DE DÉMOLITION – 248, RUE LAMOUREUX

Le conseil appuie l'autorisation du Comité de démolition pour la démolition de la résidence située au 248, rue Lamoureux, conditionnellement au respect de l'article 11.1 (délai d'appel) du Règlement 1165 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

ENGAGEMENT – AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU (FIMEAU)

La Ville de Sainte-Julie s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) et autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

DEMANDE – TAXE SUR L'IMMATRICULATION DE TOUT VÉHICULE DE PROMENADE

Le conseil demande à la CMM de s'assurer que les montants récoltés par l'entremise de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade pour la Couronne Sud soient spécifiquement utilisés à des fins de financement, et surtout, d'amélioration des réseaux de transport collectif de ce secteur.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA LOCATION D'UN APPAREIL DE MARQUE QUANTIFIT POUR LES APPAREILS RESPIRATOIRES AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil autorise la mairesse et la greffière à signer et à conclure, au nom de la Ville de Sainte-Julie, avec les villes de Contrecoeur, Varennes, Verchères et la Municipalité de Saint-Amable, l'entente intermunicipale - Appareil Quantifit.

SERVICES D'AGENCE DE SURVEILLANCE POUR DIVERS BESOINS

Le conseil accorde le contrat concernant des services d'agence de surveillance pour divers besoins pour la période du 29 août 2019 au 1^{er} novembre 2020 à l'entreprise 9171-9534 Québec Inc. (Maximum Protection inc.) pour un montant total de 56 070,83 \$. Elle désigne cette entreprise et ses employés à titre de représentants ou de personnes chargées de l'application des règlements municipaux suivants : règlement 964 sur les nuisances et la paix publique, règlement 965 relatif aux animaux, règlement 1134 concernant l'utilisation de l'eau potable et règlement 1222 relatif au stationnement hivernal.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE PARCS ET DE TERRAINS DE JEUX

Le conseil approuve que le financement du projet présenté dans le rapport du Service des finances du 15 août 2019 concernant la réfection des terrains de tennis du parc Jules-Choquet totalisant 27 958,18 \$ soit fait à même le fonds de parcs et de terrains de jeux.

AUTORISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT 1234 – TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU PARC DES ÉTANGS-ANTOINE-CHARLEBOIS – PHASE 2

Le conseil autorise le trésorier à emprunter temporairement à la Caisse Desjardins du Grand-Coteau jusqu'à 375 000 \$ pour le paiement des coûts des travaux de mise en valeur du parc des Étangs-Antoine-Charlebois – phase 2.

SERVICES BANCAIRES – UTILISATION DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN NUMÉRAIRE

Le conseil autorise le trésorier et la trésorière adjointe à signer la convention d'utilisation des services d'approvisionnement en numéraire entre la Caisse Desjardins des Patriotes et la Ville de Sainte-Julie et qu'ils soient également autorisés à signer et à remettre à la Caisse Desjardins des Patriotes les avis et nominations conformes aux modalités et clauses de cette convention.

EMBAUCHES – SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Le conseil embauche les personnes suivantes selon les conditions de travail de la convention collective en vigueur à la Ville de Sainte-Julie :

- Mme Jackie Gamache au poste de secrétaire de direction au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 26 août 2019;
- M. Jean-Marc Rivest au poste de mécanicien au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 9 septembre 2019;
- M. Pierre-André Girard au poste de journalier jardinier au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs à compter du 26 août 2019.

OPTION CONCERNANT LE PROJET « M » DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES URBAINES – QUARTIER VILAMO (LUMICITÉ), PHASE 2

Le conseil adjuge l'option concernant le projet « M » des travaux de construction d'infrastructures urbaines du Quartier Vilamo (Lumicité) phase 2 conjointement avec le promoteur 9380-7006 Québec inc. (Pilon/Prével) à l'entreprise 175784 Canada inc. (Bricon), pour un montant de 64 098,56 \$.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES URBAINES – PROJET « G » – QUARTIER VILAMO (LUMICITÉ), PHASE 2

Le conseil adjuge le contrat concernant les travaux de construction d'infrastructures urbaines du projet « G », Quartier Vilamo (Lumicité), phase 2, conjointement avec le promoteur 9380-7006 Québec inc. (Pilon/Prével), à l'entreprise 175784 Canada inc. (Bricon) pour un montant de 911 951,81 \$.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA MONTÉE DES QUARANTE-DEUX (ROUTE 229) ET DE L'AVENUE DES BÂTISSEURS

Le conseil adjuge, conjointement avec le promoteur Le Sanctuaire de la Vallée-du-Richelieu inc., le contrat concernant les travaux d'aménagement de l'intersection de la montée des Quarante-Deux (route 229) et de l'avenue des Bâtisseurs à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour un montant de 702 342,93 \$.

DÉROGATIONS MINEURES ET PLANS-CONCEPTS

Le conseil approuve les plans-concept d'affichage pour la Banque Nationale sur le boulevard Armand-Frappier, la SAQ sur le boulevard Armand-Frappier, le nettoyeur Daoust sur la rue Principale, Angela & I sur la rue de Murano et de la fromagerie Victoria sur la rue de Murano.

Le conseil approuve des plans-concept de rénovation d'une résidence de la rue Saint-Joseph, et d'un bâtiment industriel de la rue Nobel.

Le conseil approuve également des plans-concept d'architecture dans le Quartier Vilamo, les plans-concept de construction pour l'ajout d'un étage et l'aménagement d'un logement accessoire sur la rue des Champs, de rénovation et d'agrandissement d'un bâtiment commercial sur la rue Léonard-De Vinci (Barbies), d'agrandissement et de construction d'un garage détaché sur la montée Sainte-Julie, de construction d'une résidence unifamiliale sur la rue Lamoureux, d'aménagement paysager sur la place Brunelle, les modifications apportées aux plans-concept de développement dans le Quartier Vilamo, les modifications apportées aux plans-concept d'agrandissement du bâtiment commercial Subaru sur le boulevard Armand-Frappier.

Finalement, le conseil approuve des dérogations mineures pour des bâtiments sur le chemin du Fer-à-Cheval, sur la rue Nobel, sur la rue de Murano et sur la rue Léonard-De Vinci, à des résidences familiales de la rue Lamoureux, du Grand-Coteau et de la rue Brassard et pour différents développements dans le quartier Vilamo.

DÉSIGNATION ET DEMANDE D'OFFICIALISATION DE TOPONYMES

Le conseil désigne les nouvelles rues suivantes dans le quartier Lumicité et Vilamo : rue Girard, rue Mongeau, rue McDuff, rue Isola-Comtois, rue Bernadette-Trudeau et rue Denise-Colette.

AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le conseil verse des aides financières totalisant 8 000 \$ à différentes personnes pour subvenir, en partie, à leurs frais de participation à des événements sportifs.

PROJETS DE RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter des règlements pour :

- modifier le Règlement de zonage 1101 afin de permettre deux bâtiments principaux sur le même immeuble, applicable à la grille des usages et des normes de la zone I-350.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- modifier le Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de réduire la limite de vitesse à 50 km/h sur la rue Charlebois.
- modifier le Règlement de zonage 1101 afin de fixer la largeur minimale des lots dont la vocation est résidentielle à 18 mètres dans certaines zones.
- adopter le Règlement 1238 sur la délégation de pouvoirs aux termes de la Loi sur l'Autorité des marchés publics.